

Rosny-sous-Bois, le 3 octobre 2025

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
EN SA SEANCE DU JEUDI 2 OCTOBRE 2025

ADMINISTRATION GENERALE

1. *Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 25 juin 2025*

Adopté à l'unanimité

2. *Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 10 juillet 2025*

Adopté à l'unanimité

3. *Facturation des coûts de transport et de prise en charge des personnes en ivresse publique manifeste (IPM) par la Police municipale de Rosny-sous-Bois*

Adopté par 22 voix pour, 11 votes contre (7 R.E.S. et 4 Mmes PROVOST, BAUBRY, TISSOT, M. NOBRE et 1 abstention (Mme VAVASSORI)

FINANCES

4. *Adoption de la Décision Modificative n°1 – Exercice 2025*

Adopté par 18 voix pour et 7 votes contre (R.E.S) et 9 abstentions (6 URAM, 1 Mme AWAD, et 2 MM CHAMBORAIRE et NOBRE)

5. *Créances éteintes – Années 2017 à 2024*

Prise d'acte

MAISON DES ASSOCIATIONS

- 6. Attribution d'une subvention ordinaire à « l'Association de Gestion Globale » d'un montant de 6 000 € dans le cadre du FPH – Fonds de Participation des Habitants – Approbation de l'avenant n°2**

Adopté 22 voix pour et 10 abstentions (6 URAM, 1 Mme AWAD, 3 Mmes REGNAULD, TISSOT et M. NOBRE)

Mmes MAILLOT et ZERROUR n'ont pas pris part au vote

- 7. Soutien de la Ville aux projets pédagogiques des établissements du primaire – Subventions ordinaires d'un montant total de 17 265 €**

Adopté par 27 voix pour et 7 abstentions (R.E.S.)

- 8. Attribution d'une subvention ordinaire à l'association « Stade Olympique de Rosny-sous-Bois - Section Athlétisme » d'un montant de 800 € – Approbation de l'avenant n°2**

Adopté par 33 voix pour

Mme REGNAULD n'a pas pris part au vote

- 9. Attribution d'une subvention ordinaire à l'association « Stade Olympique de Rosny-sous-Bois – section Lutte » d'un montant de 10 000 € - Approbation de l'avenant n°3**

Adopté par 33 voix pour

Mme REGNAULD n'a pas pris part au vote

RESSOURCES HUMAINES

- 10. Créations et suppressions de postes**

Adopté à l'unanimité

- 11. Modification du règlement intérieur de la Ville et du CCAS**

Adopté par 26 voix pour et 8 abstentions (7 R.E.S. et 1 M. CHAMBORAIRE)

- 12. Renouvellement de l'adhésion aux missions d'assistance sociale au travail du CIG à compter du 1^{er} janvier 2026**

Adopté à l'unanimité

- 13. Renouvellement de l'adhésion aux missions d'inspection et de conseil du CIG à compter du 1^{er} janvier 2026**

Adopté à l'unanimité

URBANISME

- 14. Protocole transactionnel entre la Ville et la Société SCCV ROSNY REPUBLIQUE relatif à l'indemnisation liée aux travaux ayant entraîné des sinistres intervenus sur l'école élémentaire du Centre de Rosny-sous-Bois**

Adopté par 18 voix pour, 7 votes contre (6 URAM et 1 Mme AWAD) et 9 abstentions (7 R.E.S. et 2 Mme TISSOT et M. NOBRE)

ESPACES PUBLICS

- 15. Approbation de l'avenant n°3 au protocole bipartite avec l'EPT Grand Paris Grand Est pour l'aménagement du Parc Nature du Plateau d'Avron**

Adopté à l'unanimité

JEUNESSE

- 16. Modification du dispositif « Objectif BAFA » et de son règlement**

Adopté par 25 votes pour et 9 abstentions (6 URAM, 1 Mme AWAD, 2 Mme TISSOT et M. NOBRE)

CULTUREL

- 17. Convention de partenariat entre les Villes de Rosny-sous-Bois et de Noisy-le-Sec pour une coopération culturelle autour du jeu vidéo**

Adopté par 33 voix pour et 1 vote contre (Mme TISSOT)

- 18. Convention quinquennale (2024-2025, 2025-2026, 2026-2027, 2027-2028, 2028-2029) relative aux parcours d'éducation artistique et culturelle entre l'Education nationale et la Ville de Rosny-sous-Bois**

Adopté à l'unanimité

- 19. Convention-cadre triennale (saisons 2025/26-2026/27-2027/28) de partenariat entre la Ville de Rosny-sous-Bois et la Philharmonie de Paris**

Adopté à l'unanimité

- 20. Conventions annuelles de partenariat culturel entre la Fabrique artistique et numérique et les structures locales : l'IME (Institut Médico-Éducatif), l'ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail) et l'E2C (École de la Deuxième Chance), pour la saison 2025-2026**

Adopté à l'unanimité

SANTE

21. Adhésion à la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé RoViRa

Adopté à l'unanimité

EDUCATION

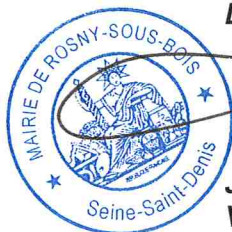
22. Convention n°2025-2028 relative à la mise en place d'un projet éducatif territorial et d'un plan mercredi entre l'Etat, la Caisse d'allocation familiales de Seine-Saint-Denis, l'Education Nationale et la Ville de Rosny-sous-Bois

Adopté par 17 voix pour et 17 abstentions (6 URAM, 7 R.E.S., 1 Mme AWAD et 3 Mme TISSOT, MM CHAMBORAIRE et NOBRE)

DECISIONS MUNICIPALES

23. Décisions municipales

Prise d'acte



Le Maire,

Jean-Paul FAUCONNET
Vice-Président de Grand Paris Grand Est